

## RÉSUMÉ

En Autriche, les grandes collections de photographies appartiennent à l'héritage de la monarchie, ce qui explique que, de nos jours, ils se trouvent presque tous concentrés à Vienne. Grâce à la considération croissante dont a bénéficié la photographie aussi bien de la part de l'opinion publique que des directions des musées au cours de ces dernières années, on a pu consacrer des investissements considérables à la conservation et à l'ouverture au public des collections. C'est la raison pour laquelle le nombre d'expositions et de publications a opéré un grand saut vers l'avant.

Avec près de 2 millions d'objets, l'Österreichische Nationalbibliothek (Bibliothèque nationale autrichienne) se trouve actuellement en possession de la plus grande collection concernant l'histoire de la photographie. Son degré d'accessibilité est très élevé, elle peut également être consultée à travers l'Internet. D'autres archives, telles que l'Albertine ou celles situées au Kunstmuseums Lentos (Musée d'Art moderne Lentos), à Linz, possèdent des collections qui partent d'un point de vue plus proche de l'histoire de l'art.

Quant aux droits d'auteur, on perçoit clairement un processus d'unification avec le droit d'auteur au niveau européen. Dans le cas de la photographie artistique, la période de protection est de 70 ans à partir de la mort du créateur. Dans le cas des photographies ordinaires, conformément aux droits connexes ou voisins, le délai est ramené à 50 ans à partir de leur réalisation ou, selon le cas, de leur publication.